

CAPC NEWS

THE CANADIAN ASSOCIATION OF PROFESSIONAL CONSERVATORS
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES RESTAURATEURS PROFESSIONNELS

NOUVELLES DE L'ACRP

VOLUME 24

ISSN 1206-5366

INSIDE TABLE DES MATIÈRES

- ! **President's Message**
- ! **Membership Report**
- ! **CAPC Publications**
Publications de L'ACRP

PRESIDENT'S MESSAGE

Dear CAPC members,

The 2008-09 corporate year has certainly proven challenging, not only in Canada but elsewhere. Significant job losses within Canada, the defeat of certification in United States and the closing of the Textile Conservation Centre in Britain, to name a few. The economic downturn/recession can account for some of it, but I think it can be said that there is a general diminishing of support for conservation across the museum community. As the clever, resourceful people we are, we assume our worth is self evident and recognized even though not always rewarded. In some sectors, this is unquestionably true, in others..... we are considered delusional. Often we toil in obscurity with little thought to self promotion, while institutions build

new facilities raising preventive conservation standards to new levels, with our help. Under these conditions, it is felt, the collections are well tended to and treatments irrelevant until of course they are ordered up for exhibition, often virtual, demanding only limited intervention. Of course there are a myriad of other reasons why this is occurring. However, the time for assigning blame and finger pointing is past. CAPC (and CAC) need to develop significant strategies for recruitment, outreach and public education. Professional lives depend on it as does the cultural material we care for.

The last couple of years have also seen several significant retirements from the profession. Some long standing members of CAPC have made the decision to not renew memberships. It is difficult to rationalize otherwise when no longer practicing conservation or participating in the profession. The loss of expertise to the field is regrettable and some retirees have chosen to continue their memberships and peripheral involvement in the field which is so appreciated. However, the time when a significant number of conservators will be retiring is fast approaching given the average age of CAPC members. To continue as a vital organization, recruitment is essential. The group formerly known

as Canadian Association of Emerging Conservators (CAEC), now an ad hoc committee of CAC has embraced the need for accreditation and holds out hope as a conduit for new CAPC members. This of course will not happen without continuous dialogue. This we would like to formalize as part of a recruitment strategy and we must all accept some responsibility for encouraging others to seek accreditation.

Accreditation or certification as is preferred in the States is about setting minimum acceptable standards for the profession as defined by a code of ethics of practice. The aim is not exclusion, but rather the opposite in order to move the profession forward. An atmosphere of continuous learning must prevail to ensure that the most current understanding of objects and treatments is known and practiced by all conservators. This atmosphere of continuous professional development (CPD), as it is called by ICON in Britain, is integral to ICON membership. This lack of formal recognition of continuous development within CAPC is widely viewed as a deficiency from outside and does limit the credibility accorded to the organization. This is not a new issue and has been raised in the past with ultimately no action taken. During the next year the board will reopen the discussion surrounding continuous

professional development or re-accreditation if you prefer and a committee will be struck to look at options. We will investigate the implementation of a blog on the web site for members in which to discuss this and any other issues you consider relevant.

Insurance has long been an issue for conservators in private practice. Property and liability insurance is accessible and relatively affordable. Less affordable but readily available is medical/dental and disability insurance. Insurance for clients' objects in the custody of the conservator is more problematic. So to is insurance to cover damage caused during treatment or malpractice insurance. CAPC is investigating the options for all of these types of insurance in Canada with the intention of putting together a comprehensive package that can be offered to members. All of these types of insurance are available, however, often prohibitively expensive. A comprehensive package that is flexible, allowing members to pick and choose options based on individual needs and reasonably priced is the end goal. Obviously the more members there are who subscribe, the better the price will be. A committee has been struck to continue the search with the goal of having something concrete to offer within this fiscal year. Please feel free to contribute any advice and experience you have.

If this is all sounding rather depressing and cultish, I apologize, rest assured, world domination is not on the "To Do List". The overriding theme in all of this is "getting involved". Your input is key to our success. This is your organization, please give serious consideration to the issues presented here and send any thoughts or potential initiatives to the CAPC board. Ideas, whether a 1000 page thesis or expressed in a one line email are equally appreciated.

This organization is run by volunteers and a huge thank you goes out to all those who have contributed time and energy, it is so essential and so much appreciated. Thank you for agreeing to the dues increase voted on at the AGM in Vancouver. This will assist in developing outreach activities and keep us out of the red. We as an organization need help and we are counting on you, the members.

Again, all thoughts and ideas are appreciated, please participate.

I would like to thank the outgoing members of the Board of Directors for their time, energy, hard work and good will throughout the last year. That includes Sue Warren as Membership Chair, Anne Maheux as Treasurer, Heather Dumka as CAC Liaison and Diana Komejan as Vice President. All of your efforts are so appreciated. The new Board consists of Alexander Gabov as Vice President, Michael O'Malley as Membership Chair, Anita Henry as Treasurer and Julia Landry has agreed to act as the Liaison for both CAC and CAPC. I look forward to working with you all in this upcoming year which promises to be very busy and exciting. A special thanks is due Colleen Day for her many years of service to CAPC as secretary and in many previous roles. She has provided great continuity to the organization, is the corporate memory and knows the rules. Thank you Colleen!

Wishing you all great success for the 2009-10 year.

Greg Hill
President
Canadian Association of Professional Conservators

Chers membres de l'ACRP,

L'exercice financier 2008-2009 a été « mouvementé », pas seulement au Canada mais dans d'autres pays également; citons pour exemple les pertes d'emplois parfois massives au Canada, le rejet de la concrétisation d'un projet de certification aux États-Unis et la fermeture du « Textile Conservation Centre » (ou « Centre de restauration des textiles ») au Royaume-Uni. Le ralentissement économique (ou la récession) y est sans doute pour quelque chose, mais je crois que je peux affirmer que la diminution globale de soutien financier destiné à la restauration (ou à la conservation), dans l'ensemble des musées, explique en grande partie les difficultés financières éprouvées. Comme personnes intelligentes et débrouillardes que nous sommes, nous prenons pour acquis que la valeur de notre travail va de soi et qu'elle est reconnue, même si elle n'est pas toujours récompensée; dans certains secteurs, ceci est indéniablement vrai, mais dans d'autres... nous sommes perçus comme des « illuminés ». Nous travaillons dur, souvent à l'arrière-plan et en négligeant nos motivations personnelles, alors que les responsables d'institutions érigent de nouvelles installations, augmentant du même coup le niveau des normes de conservation, avec l'aide de professionnels comme nous. Dans cette conjoncture, croit-on, les collections d'objets sont bien entretenues et les soins sont jugés non nécessaires jusqu'à ce que ces objets soient appelés à faire partie d'une exposition, souvent virtuelle, exigeant alors peu d'interventions. On peut bien sûr évoquer bien d'autres raisons pour expliquer la situation. Cependant, le temps des blâmes et des accusations est passé. L'ACRP (et l'ACCR) doit établir des stratégies efficaces pour le recrutement, les activités de promotion et la sensibilisation du public : le travail professionnel en dépend, tout comme

le matériel culturel que nous voulons préserver.

Depuis deux ans, la profession est témoin de nombreux départ à la retraite. Certaines personnes qui étaient membres de l'ACRP depuis plusieurs années ont décidé de ne pas renouveler leur adhésion. Il est difficile de justifier l'adhésion lorsqu'une personne ne fait plus de restauration ou n'exerce plus la profession. La perte d'expertise dans le domaine est regrettable. Quelques retraités ont choisi de renouveler leur adhésion et leur apport est appréciable. Cependant, le moment où un nombre important de restaurateurs effectuera un départ à la retraite approche à grands pas, compte tenu de la moyenne d'âge des membres de l'ACRP. Pour que notre organisation demeure active, le recrutement est crucial. Auparavant connu comme étant l'Association canadienne des restaurateurs émergents (ACRE), ce groupe est devenu un comité spécial de l'ACRP et appuie la nécessité de l'agrément, ce qui redonne espoir aux nouveaux membres de l'ACRP en matière d'éthique. Ceci n'aurait pas été possible sans un dialogue continu. Nous aimerions d'ailleurs lui donner un caractère officiel, dans le cadre d'une stratégie de recrutement, et nous devons tous accepter d'en assumer une part de responsabilité, pour stimuler d'autres personnes à obtenir l'agrément.

L'agrément ou la certification – comme on dit aux États-Unis – permet de définir les normes minimales acceptables pour la profession, telles qu'elles sont établies dans le code déontologique de la pratique. L'objectif n'est pas l'exclusion, mais plutôt l'intégration, de sorte que la profession soit toujours exercée adéquatement. Il faut donner préséance à la culture de l'apprentissage continu pour garantir une compréhension commune des connaissances et des techniques que tous les restaurateurs doivent maîtriser. Cette culture du

« perfectionnement professionnel continu », comme ICON la désigne au Royaume-Uni, fait partie intégrante du renouvellement de l'adhésion des membres d'ICON. Le manque de reconnaissance officielle du perfectionnement professionnel au sein de l'ACRP est considéré comme une lacune par les non-membres, ce qui affecte la crédibilité de l'organisation. Il ne s'agit pas là d'une nouvelle question puisqu'elle a déjà été soulevée et aucune mesure n'a été prise. Au cours de l'année qui vient, le conseil d'administration discutera de nouveau du perfectionnement professionnel continu ou, autrement dit, du « ré-agrément », et un comité devra se pencher sur les options possibles. Nous chercherons à mettre en œuvre un « blogue » sur le site Internet, à l'intention des membres, dans lequel il sera possible de discuter de cette question et de tout autre point que les membres jugeront pertinents.

L'assurance constitue toujours un problème pour les restaurateurs qui réalisent des projets dans le cadre de contrats d'ordre privé. Les assurances relatives à la propriété et aux responsabilités sont accessibles et à prix relativement abordable. Les assurances pour les soins médicaux et les soins dentaires de même que l'assurance-invalidité coûtent cependant plus cher. L'assurance portant sur les objets des clients sous la responsabilité du restaurateur demeure un problème plus épineux. Il en est de même pour l'assurance visant à couvrir les dommages infligés à un objet subissant un traitement ou une intervention ou pour l'assurance contre la faute professionnelle. L'ACRP examine les options à envisager pour tous ces types d'assurances au Canada, avec l'intention de les regrouper en une proposition détaillée d'assurance, qui pourrait être par la suite présentée aux membres. Tous ces types d'assurances sont disponibles, mais à un coût souvent prohibitif. L'objectif ultime visé est de donner accès à un ensemble complet d'assurances, à un

prix raisonnable, qui soit souple et qui permette aux membres de choisir les options d'assurance en fonction de leurs besoins. Bien entendu, plus le nombre de membres qui s'inscrivent à cette assurance est élevé, plus le prix de l'assurance diminuera... Un comité aura pour devoir de poursuivre les recherches en ayant pour but d'obtenir quelque chose de concret à offrir avant la fin du présent exercice financier. N'hésitez pas à faire part de votre opinion et votre expérience sur ce point.

Si tout ce qui précède semble plutôt décourageant et sinistre, je m'en excuse. Si cela peut vous rassurer, la « conquête du monde » ne figure pas sur la liste des choses à faire. Participer : voilà le thème sous-jacent à tout ce qui précède. Vos commentaires contribuent au succès de nos projets. L'ACRP est votre organisation. Je vous prie de bien vouloir songer aux questions soulevées ici et de faire part de vos idées ou des initiatives à envisager au conseil d'administration de l'ACRP. Nous aimerions prendre connaissance de vos idées, qu'elles soient contenues dans un mémoire de mille pages ou dans un courriel d'une ligne!

Cette organisation compte sur le travail de bénévoles et je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont consacré temps et énergie à l'organisation, apport tellement essentiel et pour lequel nous exprimons notre gratitude. Merci d'avoir voté en faveur de l'augmentation des frais d'adhésion lors de la tenue de l'assemblée générale annuelle, qui s'est déroulée à Vancouver. Cette augmentation nous permettra de réaliser des activités pour faire connaître l'existence de notre organisation qui sera aussi en meilleure santé financière. À titre d'organisation, l'ACRP a besoin de votre aide et elle compte sur ses membres, sur vous!

Je tiens également à remercier les anciens membres du conseil d'administration pour le temps et

l'énergie consacrés et pour leur dévouement tout au long de l'année dernière, dont Sue Warren, membre responsable des inscriptions; Anne Maheux, trésorière; Heather Dumka, agente de liaison à l'ACCR; Diana Komejan, vice-présidente. Je leur suis reconnaissant pour le travail qu'elles ont accompli. Les membres du nouveau conseil d'administration sont : Alexander Gabov, vice-président; Michael O'Malley, membre responsable des inscriptions; Anita Henry, trésorière; Julia Landry, qui a accepté d'agir à titre d'agent de liaison pour l'ACCR et l'ACRP. J'espère avoir bientôt l'occasion de travailler en collaboration avec vous tous au cours de l'année qui vient, une année stimulante dont le calendrier sera sans aucun doute chargé. Merci à Colleen Day, actuellement secrétaire, qui a travaillé au sein de l'ACRP pendant plusieurs années en occupant différents postes. Elle a assuré la continuité au sein de l'organisation : elle connaît bien l'historique de l'organisation ainsi que les règles et règlements. Merci Colleen!

Au risque de me répéter, nous vous prions de bien vouloir nous faire part de vos opinions et de vos idées. C'est une façon de donner votre apport à l'organisation et de participer!

Je vous souhaite de réussir tous vos projets de l'année 2009-2010.

Greg Hill
Président
Association canadienne des restaurateurs professionnels

MEMBERSHIP REPORT

We would like to extend a warm welcome to Barry Briggs and Michelle Gallinger who were accepted into membership during the last fiscal year.

Barry was accredited in 2009, with a specialization in paintings and mixed fine art collections - including historic paintings, contemporary art, polychrome sculpture, and mixed media. Conservation services provided: collection surveys, conservation treatments and research, collection management. B.A. Honours Art History (University of Saskatchewan, 1977), Diploma Museum Technology (Algonquin College, 1977), M.A.C. (Queens' University, 1983). Assistant Conservator National Gallery of Canada 1983 – 86; Conservator of Contemporary and European 20th Century Art, Art Gallery of Ontario 1986 – 1996. In private practice since 1996. Private commissions accepted.

Michelle was accredited in 2008 as a conservator specializing in paintings and painted objects. Her studies include undergraduate degrees from the University of Regina, a Bachelor of Arts, Art History (1990), and a Bachelor of Fine Arts with Distinction (1994), Printmaking. These were followed by a Masters of Art Conservation degree in paintings from Queen's University (1997) during which time she completed Internships at the National Gallery of Canada and the Winnipeg Art Gallery. Since 1998, Michelle has worked in private practice offering conservation services on a variety of materials including paintings, murals, frames and soapstone sculpture. She has considerable experience in: course instruction (workshops); is active in treatments and consultations for both private and institutional clients; and, has executed numerous onsite conservation projects. She accepts

private commissions and services are provided in English.

Nous souhaitons cordialement la bienvenue à Barry Briggs et Michelle Gallinger qui sont devenus membres de l'ACRP au cours du dernier exercice financier.

La demande d'agrément de Mme Gallinger, à titre de restauratrice, a été acceptée en 2008. Elle se spécialise dans les peintures (toiles) et les objets peints. Elle a fait ses études de premier cycle à l'Université de Regina, où elle a obtenu un baccalauréat ès arts, en histoire de l'art (1990), ainsi qu'un baccalauréat en beaux-arts (avec distinction) (1994), en gravure de reproduction. Par la suite, elle a obtenu une maîtrise en restauration d'œuvres d'art (toiles) de l'Université Queen's (1997). Pendant ses études de maîtrise elle a complété un stage au Musée des beaux-arts du Canada et à la Winnipeg Art Gallery.

Depuis 1998, M^{me} Gallinger offre ses services en restauration et réalise des projets dans le cadre de contrats d'ordre privé. Elle travaille sur divers matériaux, y compris des peintures, des peintures murales, des cadres et des sculptures de stéatite (pierre de savon). Elle possède une vaste expérience en enseignement (ateliers de formation); elle fait des traitements et agit à titre de conseillère auprès de clients et d'institutions clientes. Elle a réalisé de nombreux projets de restauration sur place. Elle accepte des mandats privés et offre ses services en anglais.

CAPC PUBLICATIONS

PUBLICATIONS DE L'ACRP

Selecting and Employing a Conservator
In Canada

Choisir un restaurateur d'oeuvres d'art
au Canada

What is Conservation?
Profession : restaurateur

CAPC Information for Collectors and
Custodians

L'ARCP Renseignements pour les
collectionneurs et responsables de
collections.

CAPC By-laws and Rules and
Regulations
Règlements et statuts de l'ARCP

Code of Ethics and Guidance for Practice
for Those involved in the
Conservation of Cultural Property
in Canada

Code de déontologie et guide du
praticien à l'intention des
personnes oeuvrant dans le
domaine de la conservation des
biens culturels au Canada.

President : Greg Hill
Vice-president/Vice-présidente: Alexander Gabov
Member-at-Large/Membre adjoint: Terry
Rutherford
Secretary/Secrétaire: Colleen Day
Treasurer/Trésorier: Anita Henry
Membership Chair/Présidente des inscriptions:
Michael O'Malley
**CAC Liaison Officer / L'agent de liaison de
l'ACCR** Julia Landry

CAPC, c/o CMA, 280 Metcalfe Street, Suite 400,
Ottawa, Ontario K2P 1R7. FAX: (613) 233-5438.
ACRP, a/s AMC, 280, rue Metcalfe, bureau 400,
Ottawa, (Ontario) K2P 1R7. Télécopieur (613) 233-
5438.

CAPC News editor, Sue Warren, can be reached at/
La directrice des Nouvelles de l'ACRP peut être
rejointe au: (613) 991-1907 email :
swarren »technomuses.ca

Letters, articles or suggestions for articles are
welcome. Notices of change of address should be sent
to CAPC. The opinions expressed in this newsletter
are not necessarily those of the Board of Directors of
CAPC.

Les lettres, les articles et les suggestions d'articles
sont bienvenus. Veuillez aviser l'ACRP de tout
changement d'adresse. Les opinions exprimées dans
ce bulletin ne sont pas nécessairement les opinions du
conseil d'administration de l'ACRP.

**Visit our Website
Consultez notre site Web**

www.capc-acrp.ca

u
n

r
e
s
t
a
u
r
a
t
e
u
r